Ramadan : lettre au Ministre de la santé, par Philippe le Breton

écrit par Philippe Bescond-Garrec | 22 juillet 2013

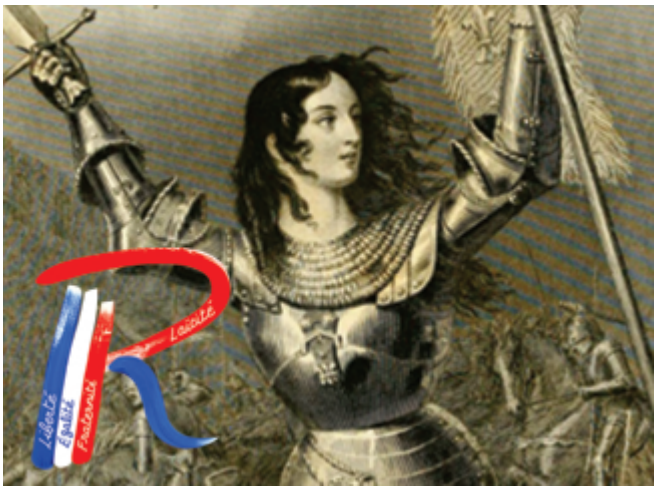

Copie du courrier (pas d'adresse courriel) posté ce jour à Marisol Touraine, Ministre de la Santé – 14, avenue Duquesne – 75350 PARIS 07 SP

Madame le Ministre de la santé,

En ces temps de canicule, j'approuve sans réserve les messages de prévention relayés par les autorités: bien s'hydrater, adopter une alimentation légère et variée (crudités, fruits etc…) riche en vitamines, mettre à profit la fraicheur relative de la nuit pour permettre le repos de l'organisme.

Ces consignes de bon sens permettent d'éviter la déshydratation, les « coups de chaud », l'hypoglycémie, les troubles comportementaux et de la vigilance qui peuvent être lourds de conséquences pour la santé et la sécurité. Le respect de ces consignes sont à même d'éviter un afflux de patients mal en point aux urgences de nos hôpitaux particulièrement en cette période de vacances où les accidents de la circulation et ceux liés aux activités estivales sont nombreux.

Aussi, je m'étonne que ces messages qui s'adressent à l'ensemble de nos concitoyens ne soient pas relayés par les autorités compétentes en direction d'une partie non négligeable de la population, je veux parler des personnes qui s'astreignent à « jeûner » en cette période de ramadan.

Il me semble également que les « autorités » religieuses en charge de ce culte seraient bien avisées de souscrire et de diffuser auprès de leurs ouailles ces consignes de bon sens valables pour tous . Pour ma part, j'y vois une possible mise en danger de la vie d'autrui, particulièrement celle des enfants et des jeunes gens en pleine croissance dont l'organisme est plus fragile que celui des adultes sans pour autant oublier les personnes âgées.

Loin de moi l'idée de stigmatiser, je parle d'expérience. Le fils de mon compagnon, dont la mère est marocaine et musulmane, fut astreint, en période de puberté et de croissance, à respecter ce « jeûne ». Nous remarquâmes qu'il supportait mal le manque d'eau et de nourriture alors même que ces contraintes mettaient à mal son organisme, sa croissance et la poursuite de ses études. Nous décidâmes donc, de manière unilatérale et après discussions avec ce jeune homme, qui par ailleurs se déclarait athée, de mettre fin à cette pratique perturbante et lourde de conséquences pour sa santé et sa réussite scolaire. Ce qui fut fait pour son plus grand profit et il nous sait gré à l'âge adulte d'avoir veiller sur lui de manière bienveillante.

Je ne peux m'empêcher de relever l'incohérence et de mettre en relation le fait que, en tant que Ministre de la santé de tous, votre voix ne se fasse pas entendre à l'adresse des populations concernées, alors même que vous avez le projet d'interdire la cigarette dans l'espace public, ce qui me semble un danger moindre voire nul et sans commune mesure avec les risques pris de manière délibérée par les « jeuneurs ».

Dans l'espoir que mes remarques trouveront un écho et

susciteront une réflexion au sein de votre ministère, je vous prie d’agréer, Madame le Ministre de la Santé, l’expression de mes respectueuses salutations laïques et républicaines.

Philippe le Breton